Université du Québec en Outaouais

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal

Cinquante-deuxième réunion spéciale
Université du Québec en Outaouais,
tenue le lundi 3 juin 2008,
au local E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché

Confirmé le 26 août 2008

Procès-verbal de la cinquante deuxième réunion spéciale de la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 3 juin, à 13 h 30, au local E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché.

ASSEMBLÉE DU 3 JUIN 2008

	PRÉSENT	ABSENT
Président		
Dubé, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche En l'absence du doyen des études, Denis Hurtubise	X	
Membres		
Charbonneau, Alain Professeur, Informatique et ingénierie	X	
Briand, Louise Professeur, Sciences comptables	X	
Gosselin, Éric Professeur, Relation industrielles	X	
Lussier, Madeleine Professeure, Sciences comptables	X	
Saint-Pierre, Chantal Professeure, Sciences infirmières	X	
Sinclair, Francine Professeure, Sciences de l'éducation	X	
Bédard, René Chargé de cours, Sciences de l'éducation	X	
Gilbert, Luce Chargée de cours, Études langagières	X	
Observateurs		
Bondaz, Robert, Registraire		X
Larouche, Hélène Directrice, Service de la bibliothèque		X
Chénier, Lucie Coordonnatrice, Décanat des études	X	
Invités – invitées		
Langlois, Éric Directeur de l'École multidisciplinaire de l'image	X	
Mercier, Louise Directrice des études de 1er cycle en arts	X	
Guzin Lukic, Nada Professeure, École multidisciplinaire de l'image	X	
Secrétaire		
Mondou, Hélène Agente de recherche, Décanat des études	X	

La présidence de la Sous-commission des études est assumée par Monsieur Denis Dubé, Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, en l'absence du doyen des études, Monsieur Denis Hurtubise. Il constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 13 h 30.

---

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président M. Denis Dubé présente l'ordre du jour aux fins d'adoption.

Sur proposition de Mme Madeleine Lussier appuyée par Mme Chantal St-Pierre les membres conviennent à l'unanimité de retenir le point suivant pour discussion :

2- Création d'une majeure en muséologie et patrimoines;

3- Levée de l'assemblée.

2. CRÉATION D'UNE MAJEURE EN MUSÉOLOGIE ET PATRIMOINES

Le président de la SCÉ accueille les trois invités – Monsieur Éric Langlois, directeur de l'École multidisciplinaire de l'image (ÉMI), mesdames Louise Mercier, directrice des études de 1er cycle en arts et Nada Guzin Lukic, professeure à l'ÉMI – et invite les membres de l'assemblée à se présenter à tour de rôle.

Le président informe les membres que la secrétaire dépose deux documents. Il s'agit de l'avis d'expertise de madame Annette Viel, Muséologue, Muséum national d'histoire naturelle de Paris et de la chronologie des consultations dans le cadre de l'étude préliminaire du *Projet de création d'un programme de premier cycle en muséologie et patrimoines*, complément de l'annexe IV du dit projet.

Le président demande à M. Langlois et à Mme Nada Guzin Lukic de bien vouloir présenter brièvement le projet. Monsieur Langlois prend la parole en premier et explique que l'ensemble du dossier a suscité beaucoup d'intérêt de la part des personnes consultées qui, unanimement, s'entendent pour dire que ce projet répond aux besoins du milieu. Monsieur Langlois précise qu'à la demande de la SCÉ, les promoteurs ont effectué deux sondages auprès des étudiants, l'un en sciences humaines au Collège de l'Outaouais et l'autre en muséologie au Collège Montmorency. Le projet de programme a été favorablement accueilli par l'ensemble des étudiants, si bien qu'à la suite de leur visite au Collège Montmorency, les promoteurs ont préparé une passerelle pour les étudiants intéressés à s'inscrire à la majeure en muséologie et patrimoines de l'UQO. Madame Guzin Lukic intervient alors pour souligner que l4 experts ont fourni une lettre d'appui très favorable au projet de formation en muséologie et patrimoines de l'UQO, et que tous saluent cette initiative avec enthousiasme.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Le président de la SCÉ remercie les deux promoteurs pour leur présentation et invite les membres à prendre la parole.

<u>Résultats du sondage et pertinence du programme</u>

Après avoir félicité les promoteurs pour la qualité de leur dossier et l'honnêteté intellectuelle qui s'en dégage, un membre exprime sa préoccupation face à la dichotomie des deux écoles de pensée qui s'est dégagée lors de la rencontre avec les experts du 4 mai 2004. En effet, il rappelle que si certains experts s'étaient montrés très favorables à un programme de formation de premier cycle en muséologie, d'autres estimaient au contraire qu'il fallait continuer de privilégier les études en muséologie aux cycles supérieurs. Après ce commentaire, sa question concernait la méthodologie des sondages. Il s'est dit étonné d'apprendre que 22 étudiants en sciences humaines du Collège de l'Outaouais étaient intéressés à s'inscrire à la majeure en muséologie, alors que 11 autres du Collège Montmorency en fin d'études au DEC en muséologie se disaient prêts à entreprendre des études universitaires de premier cycle dans cette spécialité.

Monsieur Langlois répond qu'il considère ces résultats comme une excellente nouvelle bien qu'il soit conscient que ces chiffres ne font que traduire une intention de s'inscrire au programme. Puis, il précise que les deux promoteurs ont non seulement réalisé le

sondage auprès des étudiants de façon très rigoureuse, mais qu'en outre ils ont procédé à un deuxième sondage auprès du milieu muséal, cette fois-ci en sollicitant une lettre d'appui. Une seule personne s'est abstenue de répondre au sondage alors que 14 ont volontairement accepté d'appuyer le projet et ce, avec certains éloges vis-à-vis le projet de programme qu'il leur avait été soumis. Toutes ces lettres se trouvent en annexe au dossier.

Pour ce qui est de la pertinence d'un programme de premier cycle — une majeure — en muséologie, monsieur Langlois ajoute avoir rencontré M. Bergeron de l'Université de Montréal, directeur du programme de maîtrise en muséologie. Son intérêt pour la majeure a été sans équivoque, les étudiants qui bénéficieraient de cette formation seraient très bien préparés à œuvrer dans le milieu. Qui plus est, ce nouveau programme aurait un impact significatif sur les programmes de maîtrise qui devraient alors être révisés. Il est impératif que les futurs étudiants à la maîtrise aient une base en méthodologie. Quant aux collègues de l'Université Laval, ils considèrent aussi qu'une formation de premier cycle les obligerait à modifier leur programme de deuxième cycle, et ils jugent cette nouvelle formation très utile.

Les promoteurs ont aussi fait valoir que l'ÉMI n'en était pas à l'étape des prémices. Madame Louise Mercier a rappelé que le programme de baccalauréat en arts et design était audacieux il y a une quinzaine d'années. L'UQO innovait en présentant ces deux disciplines côte à côte dans un même programme. Puis, en 1998 on a vu naître la bande dessinée. Du jamais vu dans les programmes en arts dans les universités francophones. Depuis, le programme n'a cessé d'évoluer et de grandir. C'est l'histoire et la réalité de l'ÉMI d'offrir une programmation innovatrice et d'assumer ce que cette programmation génère. Pour ce qui est de la concurrence à venir, l'UQO gardera toujours l'avantage de la région riche en musées, la fierté d'avoir développé une expertise dans ce créneau et bref, d'être la pionnière en la matière.

Employabilité

Un membre s'inquiète sur les possibilités d'emploi des diplômés d'une majeure en muséologie jumelée à une mineure. Il faut s'assurer que les étudiants trouveront un emploi en sortant.

Outre la forte concentration muséale et patrimoniale qu'offre la région de l'Outaouais, la professeure Guzin Lukic a rappelé qu'il faut aussi prendre en compte les centres d'interprétation et les nombreux sites patrimoniaux (une bonne cinquantaine). Mise à part la relève dans les musées qu'il faut former en vue des prochains départs à la retraite des babyboomers, plusieurs musées régionaux ont besoin de personnes formées pour œuvrer en muséologie. Puis au fil des ans, s'ajouteront d'autres musées nationaux.

Un membre comprend que l'ÉMI est prête à innover avec cette formation de premier cycle en muséologie et il reconnaît qu'innover implique un risque, mais que c'est un choix qu'il faut parfois faire. À titre d'exemple, il cite les trois programmes de baccalauréat en relations industrielles offerts à l'UQO. L'important, dit-il, c'est de s'assurer qu'il y a des débouchés et, à cet égard, M. Langlois nous a déjà fait voir des coupures de journaux qui offraient des emplois dans ce domaine.

Tableau-synthèse des qualités du projet

Un membre fait remarquer que le tableau synthèse (p. 60-61) présentant les qualités soulignées par les muséologues qui ont fourni des lettres d'appui au projet introduit un effet pervers et pourrait être interprété de façon négative. D'autres membres partagent cette opinion, si bien qu'on suggère de faire une synthèse littéraire plutôt qu'un tableau.

Jumelage de la majeure

Un autre membre observe que les objectifs généraux gagneraient à être uniformisés et formulés avec des verbes à l'infinitif. Puis, il demande pourquoi il s'avère nécessaire d'avoir autant de jumelage avec des mineures. Pourquoi, en outre, une mineure en communication, en histoire et en gestion? Puis, il s'interroge sur la viabilité de cette nouvelle majeure.

M. Langlois explique que les étudiants qui choisiraient la mineure en histoire ou en communication s'ajouteraient au groupe de la mineure déjà en place. De fait, en plus d'offrir un choix fort intéressant aux étudiants, il s'agit là d'une excellente occasion pour optimiser les ressources. Il ajoute avoir pris la précaution de s'entendre avec les

modules pour que les étudiants puissent s'inscrire aux cours déjà à l'horaire et qu'il n'y ait pas de préalables exigés. Pour ce qui est de la mineure en gestion, cette suggestion a été retenue lors des consultations dans les musées en 2005.

Conditions d'admission

Un membre demande des précisions sur les conditions d'admission (p. 64). Il appert qu'il faudrait faire une demande d'admission dans un programme plutôt que dans une majeure et que les notes relatives à la demande sur une base adulte (p. 65) sont superflues. Des éclaircissements concernant la cote R doivent aussi être apportés.

Stages

La question des stages préoccupe certains membres. Les stages pourront-ils se dérouler dans le cadre d'un trimestre régulier ou ne devraient-ils pas être effectués au trimestre d'été? De l'avis de certains membres, il semble que les stages sont assez lourds à gérer et en ce qui les concerne, a-t-on prévu l'embauche d'un coordonnateur ?

Monsieur Langlois se fait rassurant. Les professeurs ont déjà discuté de cette question et avec le réseau de contacts dont ils disposent, ils souhaitent prendre cette responsabilité eux-mêmes ou du moins, la confier à un chargé de cours expérimenté. Pour l'instant, ils n'en sont pas là. Le premier stage en est un d'observation et madame Filiatreault, chef de la division Éducation du Musée des beaux arts du Canada a déjà proposé de recevoir des stagiaires pour initier les étudiants au contexte muséal. Des ententes du même ordre pourraient s'établir avec le Musée canadien des civilisations. Pour pourvoir s'inscrire au stage 1, il faut avoir réalisé 24 crédits dans la majeure. D'ici là, nous aurons eu le temps d'anticiper et de mettre en place ce qui sera nécessaire pour encadrer les étudiants dans cette expérience pratique. Les professeurs sont conscients que les stages mènent souvent à un emploi.

Équivalences

Une remarque porte sur l'effet des équivalences. Si on reconnaît 12 crédits, l'étudiant qui veut étudier à temps complet sera-t-il admissible au programme de prêts et bourses du ministère. On demande de vérifier ce point.

Ressources professorales

À la lecture du tableau 8 *Ressources professorales et chargés de cours* (p. 54), un membre constate que l'équipe professorale est peu nombreuse pour assumer une nouvelle discipline qui viendrait s'ajouter à sa programmation, et ce constat est partagé par la plupart des autres membres.

Madame Mercier rappelle que l'ÉMI s'est développée avec très peu de ressources professorales. Le baccalauréat en arts et design a commencé avec trois professeurs et aujourd'hui, l'ÉMI en compte 10 pour œuvrer dans quatre disciplines. La multidisciplinarité, c'est la particularité de l'ÉMI. Pour ce qui est de l'équipe professorale, les professeurs sont confiants d'être en mesure d'absorber les cours de la majeure car, au fil des ans, ils ont établi d'excellents contacts dans le milieu.

Le président de l'assemblée remercie les invités et ces derniers quittent la réunion à 14 h 50.

DISCUSSION

M. Denis Dubé sollicite l'avis des membres qu'il invite à se prononcer sur la résolution bonifiée en séance. Tous les membres acceptent l'ajout de la modification du certificat en cybermuséologie qui sera offert sous forme de mineure. À la demande d'un membre qui désirait des précisions concernant la mineure en communication, le président a confirmé qu'il s'agissait bien de la communication publique. Puis le président a présenté la résolution suivante :

Sur proposition du professeur Alain Charbonneau, appuyé par le professeur Éric Gosselin, il est résolu de *DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant la création d'une majeure en muséologie et patrimoines, d'une mineure en muséologie et patrimoines et d'un certificat en muséologie et patrimoines. DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant la création de la mineure en pratiques administratives et de la mineure en approches éducatives. DE RECOMMANDER le jumelage de la majeure en muséologie et patrimoines aux*

mineures en pratiques administratives, en approches éducatives, en arts visuels, en bande dessinée, en communication publique, en cybermuséologie, en design graphique et en histoire. DE RECOMMANDER à la commission des études de modifier le certificat en cybermuséologie et la mineure en cybermuséologie en remplaçant le cours CMU1003 Savoir et contenu scientifique par le cours MSLXXXX Musée et images.

Satisfaite de la grande qualité du dossier de projet de la majeure en muséologie, la Sous-commission des études a néanmoins exprimé quelques réserves en adoptant la résolution.

- En effet, certains membres étaient préoccupés notamment par la viabilité du programme, c'est-à-dire par la fréquentation de la majeure. Ce serait le seul baccalauréat du genre au Québec pendant quelque temps, mais éventuellement est-ce que l'ÉMI pourrait faire face à la concurrence? On craint également qu'une fois les effets de mode passés, l'intérêt pour le programme ne s'estompe.

- D'autres membres de la SCÉ ont manifesté de l'inquiétude par rapport au marché de l'emploi. Ils considéraient qu'il serait dommage de former des étudiants qui se retrouveraient sans emploi.

- Enfin, plusieurs étaient d'avis que l'équipe professorale était d'une taille trop modeste pour gérer autant de programmes. Le nombre de professeurs (2) dans un tel programme leur semblaient insuffisants, craignant qu'ils ne s'essoufflent et estimant par ailleurs qu'il ne faudrait pas confier une partie trop importante du programme aux chargés de cours.

3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Sur proposition d'Alain Charbonneau appuyée par Madeleine Lussier, il est proposé de lever l'assemblée.

Le président

La secrétaire